

NOUVEAUX HABITANTS

Si vous n'êtes pas inscrit à Chaudfontaine au 1^{er} janvier de l'exercice, vous payez la taxe de base de la commune que vous quittez et vous payez à Chaudfontaine ...

PENSEZ À TRIER !

La location du conteneur gris :

- 40 litres = 6,00 €
- 140 litres = 8,00 €
- 240 litres = 10,00 €
- 1100 litres = 120,00 €

Les levées et kilos du conteneur gris :

- 2,00 € par levée.
- 0,20 € par kilo.
- 0,30 € par kilo au-delà de 250 kilos.

Les levées et kilos du conteneur vert :

- 2,00 € par levée.
- 0,10 € par kilo.

1 kilo dans votre conteneur gris = 0,20 €

(0,30 € au-delà de 250 kilos)

1 kilo dans votre conteneur vert = 0,10 €



**LES
IMMONDICES
À CHAUDFONTAINE**

**CE QUE VOUS
DEVEZ
SAVOIR !**



WWW.CHAUDFONTAINE.BE

UNE QUESTION?
Contactez INTRADEL au
04 240 74 74



LA COMMUNE VOUS ENVOIE DEUX TAXES IMMONDICES/AN

... la taxe de base (94 €) qui comprend notamment :

- ➔ l'accès au recyparc, au parc à déchets verts et aux bulles à verre.
- ➔ la collecte en porte-à-porte des PMC et papiers-cartons.
- ➔ la mise à disposition des conteneurs vert et gris.
- ➔ le changement de capacité des conteneurs si nécessaire.
- ➔ la collecte en porte-à-porte de ces conteneurs.
- ➔ 3 levées et 50 kilos de déchets pour le conteneur gris.
- ➔ 24 levées et 70 kilos de déchets pour le conteneur vert.

accompagnée de la taxe égouts et canalisations dont il existe trois taux de taxation :

- ➔ 24,50 € si vous êtes canalisés.
- ➔ 49 € si vous êtes égouttés.
- ➔ 0 € si vous n'êtes ni canalisés, ni égouttés.

... le solde de l'année 2017, que vous recevez maintenant, aussi appelé la taxe variable, qui s'applique lorsque vous avez dépassé :

- ➔ 3 levées du conteneur gris.
- ➔ 50 kilos de déchets pour le conteneur gris.
- ➔ 15 levées du conteneur vert.
- ➔ 70 kilos de déchets pour le conteneur vert.

à raison de :

- ➔ 2 € par levée pour le conteneur gris.
- ➔ 0,20 € par kilo supplémentaire (0,30 € au-delà de 250 kilos) pour le conteneur gris.
- ➔ 2 € par levée pour le conteneur vert.
- ➔ 0,10 € par kilo supplémentaire pour le conteneur vert.

DES RÉDUCTIONS SONT POSSIBLES...

... si j'ai une famille nombreuse :

je remplis le formulaire sur le site internet de la commune ou complète le talon dans le magazine Vivre à Chaudfontaine.

... si je suis victime d'incontinence :

je demande un certificat médical à mon médecin traitant et l'envoie au service des Finances.

- ➔ Avenue du Centenaire 14 à 4053 Embourg

DANS MON CONTENEUR VERT DESTINÉ AUX DÉCHETS ORGANIQUES...

... je peux mettre :

- ➔ les résidus alimentaires (restes, épluchures, marcs ou filtre de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, ...);
- ➔ les résidus de jardinage (plantes d'appartement, tontes de pelouse, fleurs fanées, ...);
- ➔ les autres déchets organiques (essuie-tout, mouchoirs, papier ou carton souillé, copeaux ou sciure de bois, litière biodégradable pour chat, langes uniquement d'enfants, ...).

... je trie parce que :

- ➔ les déchets organiques peuvent être éliminés grâce à la biométhanisation (procédé permettant la production d'énergie verte);
- ➔ c'est grâce à mon tri quotidien que les déchets pourront être le mieux valorisés.

DANS MON CONTENEUR GRIS DESTINÉ AUX DÉCHETS TOUT-VENANT...

... je peux mettre :

- ➔ tous les déchets qui ne sont pas biodégradables (films ou emballages en plastique, lingettes, langes d'adultes, litière non-biodégradable pour chat, cendres, ...).

LES DÉCHETS VOLUMINEUX ET LES ENCOMBRANTS...

... je les amène au recyparc :

- ➔ Rue Cité des Mineurs à 4051 Vaux-sous-Chèvremont
Tél.: 04 367 59 65

... je les amène au parc à déchets verts :

- ➔ Voie de l'Ardenne à 4053 Embourg

... je contacte la Ressourcerie du Pays de Liège :

- ➔ Tél.: 04 220 20 00

QUE FAIRE SI...

... je déménage ?

Les conteneurs restent attachés à l'adresse ; IL NE FAUT PAS les emmener en cas de déménagement. Si vous entrez ou quittez une habitation, vous devez remplir le formulaire (disponible sur www.chaudfontaine.be ou au **service Population**) afin qu'Intradel active ou débloque la puce du conteneur.

... je veux connaître ma production de déchets ?

Vous pouvez vérifier votre production de déchets rendez-vous sur www.intradel.be. Grâce à un code d'accès personnel, vous pourrez vous connecter à «Votre conteneur en ligne».

... mon conteneur n'a pas été totalement vidé lors de la collecte ?

Les déchets qui restent dans votre conteneur n'ont pas été pesés. En effet, deux pesées distinctes sont effectuées : une avant la vidange et une après. Par conséquent, le poids pris en considération est la différence entre ces deux pesées.

... je souhaite fermer mon conteneur à clé ?

Une serrure peut être installée uniquement sur le conteneur gris de 140 ou 240 litres à la demande (25,00 €). Un formulaire est disponible sur le site internet ou au service Population.

... mon conteneur est cassé, a été vandalisé ou volé ?

Contactez Intradel qui prendra en charge les réparations nécessaires ou le remplacement du conteneur. En cas de vol, déposez tout d'abord plainte à la police. Sur base du PV, Intradel désactivera la puce électronique de votre conteneur et vous en fournira un nouveau.

QUAND JE PAIE...

... je veille à bien mettre la communication structurée afin que mon paiement soit immédiatement identifié.

